

SP
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES ET DES
AIDES FINANCIERES



Burkina Faso
Unité Progrès Justice

Ouagadougou, le 07 FEV 2022

N°2022 _____ MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

1/07

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études **de master et d'ingéniorat au Burkina Faso** que l'Etat burkinabè offre des bourses d'études pour lesdits cycles au titre de l'année **académique 2021-2022**.

Le nombre de bourses disponibles est de :

- cent (100) pour les études de début de cycle master ;
- vingt (20) pour les études de début de cycle d'ingénieur.

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- **créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe ;**
- **puis se connecter ;**
- **ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission du dossier de candidature.**

I. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

1. Pour les études de début de cycle master

- être titulaire d'une licence avec **au moins la mention « assez bien »** ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2021 au regard des retards académiques au lieu de **27 ans**.

2. Pour les études de début de cycle d'ingénieur

- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2021 au regard des retards académiques au lieu de **27 ans**.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso. Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités. L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO** ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

1. Pour les études de début de cycle master

- les copies légalisées des diplômes du baccalauréat et de la licence ;
- les copies légalisées des relevés de notes (S1, S2, S3, S4, S5 et S6), des trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou de préinscription en première année de master au titre de l'année académique 2021-2022.

2. Pour les études de début de cycle d'ingénieur

- les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du baccalauréat du DTS/BTS/DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les copies légalisées des relevés de notes (S1, S2, S3, S4, S5 et S6) des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou de préinscription en première année de cycle d'ingénieur au titre de l'année académique 2021-2022.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des diplômes ci-dessus mentionnés au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 21 février au 04 mars 2022 au plus tard à 23h59 min sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.**

NB :

- il est rappelé aux candidats que les inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;
- les étudiants des établissements privés admis en master ou en ingéniorat dans les universités publiques sont éligibles ;
- **tout dossier incomplet est irrecevable.**

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr SAWADOGO Mahamadou
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'OIPA/CAMES